



CALENDRIER DE COLLECTE 1^{ER} SEMESTRE 2025 en Bièvre Isère

La collectivité renforce le nombre de points de tri sélectif sur le territoire. Des poubelles à ordures ménagères ont été ajoutées au niveau des points de tri de votre commune, ces bacs sont à votre disposition.

Repérez vos jours de collecte

- Champier / Bressieux
- St-Hilaire de La Côte / La Frette / Longechenal
- Gillonnay / Le Mottier / Saint-Agnin sur Bion / Saint-Geoirs / Porte des Bonnevaux (Nantoin, Semons, Commelle)
- Lieudieu / St-Paul D'Izeaux

Les jours fériés, les collectes peuvent être reportées

Pensez à sortir vos poubelles la veille

Un doute, une question ?

04 74 20 89 53

Janvier

1	M	
2	J	
3	V	1
4	S	
5	D	
6	L	
7	M	●
8	M	●
9	J	● 2
10	V	●
11	S	
12	D	
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	3
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	●
22	M	●
23	J	● 4
24	V	●
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	
29	M	5
30	J	
31	V	

**Les calendriers de collecte des déchets ménagers peuvent faire l'objet de modifications.
+ d'infos : bievre-isere.com**

Février

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	●
5	M	● 6
6	J	●
7	V	●
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	7
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	●
19	M	●
20	J	● 8
21	V	●
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	9
28	V	

Mars

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	●
5	M	● 10
6	J	●
7	V	●
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	11
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	●
19	M	● 12
20	J	●
21	V	●
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	13
27	J	
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

Pensez à sortir votre bac individuel la veille du jour de collecte.

Bièvreisère
communauté

Collecte semaines paires

2025

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

Porte des Bonnevaux (Nantoin) :

Lundi 9h – 12h
Mercredi et samedi : 9h – 12 h et
14h – 17h
Vendredi : 14 h – 17h

La Côte Saint-André :

Lundi : 14h – 17h (18h en été)
Du mardi au samedi : 9h – 12 h et
14h – 17h (18h en été)

Saint-Étienne de Saint-Geoirs :

Lundi : 14h - 17h (18h en été)
Du mercredi au samedi : 9h – 12 h
et 14h - 17h (18h en été)

Roybon :

Lundi : 14h - 16h
Mercredi : 14 h – 17h
Samedi : 9h – 12h

Viriville :

Lundi et mercredi : 9h – 12h
Mardi et samedi : 14 h – 17h
Vendredi : 9h – 12 h et 14h – 17h

Saint-Jean de Bournay :

Lundi : 14h - 17h (18h en été)
Du mardi au samedi : 9h – 12 h et
14h – 17h (18h en été)

Inscription
accès aux déchèteries
en scannant
ce QR Code



Les jours fériés travaillés sont susceptibles d'être modifiés.